

GV LACANAU DE MIOS

6 bis rue de Garrot

Lacanau de Mios

33380 MIOS

gymlacanau@yahoo.fr

*Association Loi du 1er Juillet 1901
Agrément n° 33504014*

PROCES-VERBAL
De l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 24 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le 24 juin à 19h00, les membres de l'association, se sont réunis à la Salle des Fêtes à Lacanau de Mios sur convocation du Comité Directeur en date du 10 juin deux mille seize.

L'assemblée est présidée par Marylène BERBUDEAU en sa qualité de Présidente, Carole MORIN (vice-présidente), Laurence ESCASSUT (secrétaire), Danielle BONNEMAISON (trésorière), Sandra GUEDON (secrétaire adjointe), Laurent MEDEL (trésorier adjoint), Sandrine BOURRE (chargée relations publiques), Béatrice POUEYS (webmaster, absente et excusée), Myriam COURREGES (chargée relations publiques).

La Présidente constate que sont présentes 26 membres de l'association + 18 pouvoirs : (cf. feuille de présence)

Le nombre total de voix est ainsi de 44. Le quorum équivalant à un quart des membres de l'association est respecté, l'assemblée générale peut avoir lieu.

Madame La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- ✚ Bilan de l'année
- ✚ Présentation du budget
- ✚ Approbation des comptes
- ✚ Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

Cette saison 2015/2016 a été très positive. Nous avons eu une nette augmentation de nos effectifs.

Tableau récapitulatif de ces dernières saisons :

Saison 2015/2016 : Nombre de licenciés : 87 adultes et 66 enfants soit 153 licenciés (dont 2 hommes, 27 Zumba® adultes, 70 Gym Volontaire, 5 pack GV Zumba®, 46 enfants et 15 Zumba® ados)

Saison 2014/2015 : Nombre de licenciés : 78 adultes et 60 enfants soit 138 licenciés (dont 1 homme)

Saison 2013/2014 : Nombre de licenciés : 74 adultes et 49 enfants soit 123 licenciés (dont 1 homme)

Saison 2012/2013 : Nombre de licenciés : 74 adultes et 51 enfants soit 125 licenciés (dont 1 homme)

Concernant les enfants, il y a eu une différence entre les groupes. Les CE/CM ont été en sous effectifs, seulement 4 (malgré de la publicité en boîte aux lettres et directement via l'école Ramonet). Les 2 autres (maternelles et CP) sont stables, avec toujours un nombre autour de 20, tout comme les ados. Un cours est rentable au niveau financier et salarial quand il y a au moins 12 enfants. L'équilibre est obtenu sur l'ensemble de l'effectif enfant.

Concernant les adultes, nette progression également. Le cours de Zumba a eu du succès comme l'année dernière. Le groupe du lundi également avec un nombre régulier d'une quinzaine de personnes (même tendance que l'année dernière, ceux qui viennent le lundi matin, ne viennent pas le soir).

Cette année nous avons pris une initiative, à savoir proposer une pré-inscription sur l'ensemble des cours. De plus en plus d'associations le font. Donc nous avons voulu tenter l'expérience (depuis fin juin, des mails ont été envoyés, et nous commençons déjà à avoir un retour positif). Cela va nous permettre d'anticiper et de répartir notamment les groupes d'enfants.

Bien évidemment l'encaissement des règlements des cotisations ne se fera qu'en septembre et comme chaque année, nous proposerons d'étaler les règlements pour ceux que le désirent en plusieurs mensualités.

Pour l'année prochaine nous envisageons l'ouverture de 2 nouveaux cours.

Tout d'abord un cours 100% pilates qui sera animé par Nadine dans la salle des fêtes de 19H à 20H. Nadine a été en formation cette année et passé différents échelons. Aurore a également fait cette formation. Ce sera un cours indépendant des autres cours de GV et

aura donc sa propre cotisation. C'est un cours limité à un certain nombre de personnes afin que Nadine puisse se concentrer pleinement sur chaque adhérent.

Ensuite vu l'engouement de la Zumba ®, nous avons également décidé de mettre en place un cours de zumba Kid. Il sera animé par Aurore et aura lieu le vendredi soir après l'école. Nous avons déjà fait une porte ouverte et un cours d'essai en juin via de la publicité au sein de l'école Ramonet. Le cours a eu du succès.

L'année passée nous avons modifié le règlement intérieur « enfants » afin de demander aux parents de ne pas rentrer dans la salle avant la fin du cours. (Les enfants ne se comportent pas de la même façon quand les parents sont présents et certains ne finissent même pas le cours, sans compter que cela perturbe les autres enfants). Nous remercions les parents car cela a été respecté.

De plus nous tenons à nouveau à préciser que les enfants doivent venir avec une tenue de sport adapté (pas de chaussures de ville, de bottes en caoutchouc, de robes ou jupes).

Cette année nous n'avons pas participé officiellement au téléthon, c'était les parents d'élèves de Ramonet qui l'ont organisé mais ils ont pu compter sur notre participation pour la confection et la vente.

Pour financer l'association en plus des cotisations, nous montons différents dossiers de subventions. A ce jour, il y a en 3 : la Mairie, le Conseil général, le Ministère Jeunesse et Sport. L'obtention de ces enveloppes nous permet d'améliorer la trésorerie de notre association, d'acheter du nouveau matériel et de financer le coût des intervenants lors des différents stages du samedi.

D'habitude nous montons un dossier de subvention avec le CNDS mais cette année nous savions avant même de le présenter que nous ne rentrions pas dans les critères d'attribution. C'est un dossier très conséquent à monter donc nous avons décidé de ne pas le faire.

Mais nous remonterons un nouveau dossier l'année prochaine.

Pour toujours financer un peu plus votre association, nous avons multiplié les initiatives afin de faire rentrer des fonds dans les caisses de notre petite association. C'est pourquoi plusieurs stages vous ont été proposés cette année. Nous avons eu le stage de pilates et step par Nadine et le stage de piloxing par Aurore. Comme chaque année nous avons du mal à faire venir des participants à ces stages. Nous restons à votre écoute pour toutes vos critiques ou suggestions de stage. Nous maintenons le prix des stages à 8 € pour les adultes et 4 € pour les - de 18 ans.

Nous avons également vendu des DVD du gala 2015.

Vu le succès au Téléthon des ventes de crêpes, nous avons recommencé pour la chandeleur à la sortie de l'école mais cette fois-ci au profit de la GV.

Tout cela dans le but de nous apporter un supplément de trésorerie. Si vous avez des idées d'actions, nous pouvons en discuter et essayer de les mettre en place.

Pour clôturer notre saison, la fête de la Gym a encore eu beaucoup de succès. Nous avons maintenu l'horaire de l'année dernière. Nous pensons avoir trouvé le bon créneau horaire pour satisfaire tout le monde. Les enfants ont le temps de se reposer l'après midi et la soirée nous permet de faire un entracte plus complet. Nous avons modifié l'heure afin de pouvoir faire un entracte avec vente de sandwich et pas uniquement de pâtisserie. Comme l'année dernière les sandwichs chauds ont eu un vrai succès. Apparemment nous avons eu un bon retour. Les spectateurs ont apprécié. Cet entracte nous permet toujours de rapporter des fonds, dans le but d'améliorer notre trésorerie afin de renouveler notre matériel et enrichir nos cours.

La tombola a toujours beaucoup de succès. Nous remercions Tita et Myriam qui récoltent la majorité des lots ainsi que la section ado qui vend beaucoup de billets de tombola.

On vous parle beaucoup d'argent mais le gala reste une fête avant tout qui vous permet de voir le travail de vos enfants et des adultes, le côté financier est juste un plus dans nos comptes et n'est pas le but ultime de cette journée.

DEUXIEME RESOLUTION

BILAN FINANCIER au 31 Août 2016 (Document en annexe)

Le bilan positif de cette année s'explique, outre par l'augmentation des adhérents, mais surtout par le montant de la subvention de la mairie reçu en avril (1 145,00 €).

Nous n'avions pas pris en compte cet apport car l'obtention de cette subvention était incertaine au niveau du montant.

Cette somme a été importante pour notre association et nous remercions vivement la mairie.

BUDGET PREVISIONNEL 2016/2017 (Document en annexe)

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée vote pour l'approbation des comptes 2015/2016 et pour le budget prévisionnel 2016/2017.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous les membres du bureau souhaitent renouveler leur mandat.
L'assemblée vote à l'unanimité pour.

CINQUIEME RESOLUTION

Pour la prochaine saison, nous souhaiterions augmenter toutes les cotisations afin compenser nos charges salariales (2 animatrices).

Cotisation **Adulte** 96,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 4 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **ZUMBA®** 115,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 1 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **Etudiant** 78,00 €
(Sur présentation certificat de scolarité)
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 4 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **Pack ZUMBA® + Gym Volontaire Adulte** 186,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 5 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **Enfant** 71,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 1 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **Pilates** 115,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 1 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **ZUMBA® Kids** 75,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 1 cours par semaine toute l'année)

Cotisation **Pack Pilates+ Gym Volontaire Adulte** 186,00 €
(Incluant la licence fédérale et l'accès à 5 cours par semaine toute l'année)

Le forum des associations aura lieu le samedi 03 Septembre 2016, les adhérents peuvent nous aider à tenir notre stand.

Lors de l'assemblée, les adhérents nous ont demandé la création d'une page Facebook en complément de notre site. Christelle Jonvel se propose de la mettre en place.

Aline Haziza-Lambert s'est portée volontaire pour être vérificateur de comptes. Sa tâche sera de contrôler de manière neutre la trésorerie de l'association.

Nous vous laissons la possibilité de faire de la publicité sur notre site :

<http://gymlacanau.e-monsite.com> pour vos activités professionnelles ou privées mais réservé uniquement aux licenciés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et la Secrétaire du Bureau Directeur.

La Présidente

La secrétaire